

La cité de la Madeleine

de sa création à nos jours

Christian Vanpouille – Décembre 2005

En 1928, Edgar Brandt achète les terrains boisés dominant la vallée de la Seine et Vernon. Malgré une enquête commode incommodo défavorable et une pétition des habitants des communes limitrophes, Edgar Brandt obtient l'autorisation d'installer sur ce plateau un champ de tir¹ pour tester les obus de mortier qu'il fabrique dans son usine de Châtillon sous Bagneux. Quatre ans plus tard, une usine de chargement d'obus de mortier est construite sur le site. En 1936, cette usine est nationalisée et devient l'atelier de chargement de Vernon, plus connue sous le sigle AVN. Elle compte à cette époque 322 ouvriers. La valeur des constructions et installations est estimée, le 31 octobre 1936, à 8.262.890 francs et la valeur de remplacement à 10.494.475 francs.



Edgar Brandt, Fondateur des Etablissements Brandt - 1880-1960

Né à Paris, le 24 décembre 1880, Edgar Brandt fait ses études en Sologne, à l'école professionnelle de Vierzon. En 1902, il crée à Paris un atelier de serrurerie et fabrique des lustres, des rampes et des portails en fer forgé. Médalié aux salons des artistes français en 1905, 1906 et 1907, il ouvre une galerie d'exposition où il présente ses réalisations en fer forgé.

Mobilisé en 1914, il part sur le front de l'est et observe que les canons à tir tendu ne peuvent atteindre les tranchées ennemis situées à quelques centaines de mètres. Il conçoit alors un obusier pneumatique, de calibre 60, qu'il dessine et fait réaliser au cours d'une permission, par son ami Léon Gaumont, déjà célèbre pour son cinématographe.

Dès sa présentation, le mortier pneumatique est adopté par l'armée française. Cet obusier évolue très rapidement et avec l'aide de son frère Jules, Edgar Brandt prend les brevets correspondants et se lance dans la fabrication : 500 pièces en 1915, 3000 l'année suivante. Pendant toute la durée de la guerre il poursuit des recherches pour l'amélioration des armes (mire lumineuse pour fusil Lebel).

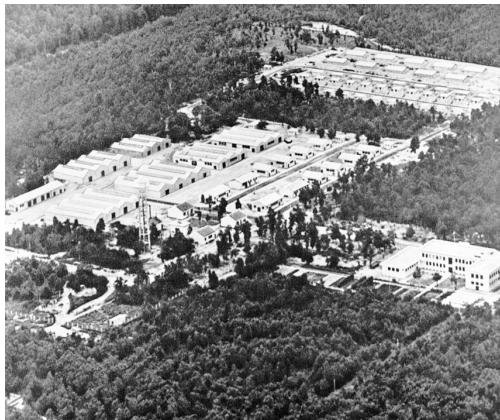
A la fin de la guerre, il reprend ses activités dans le domaine de la ferronnerie et réalisera de nombreuses œuvres d'art à caractère patriotique : Monument de l'armistice à Rethondes, porte de l'édifice de la tranchée des baïonnettes à Verdun, dalle du soldat inconnu de l'arc de triomphe, rampe du cercle militaire place Saint Augustin, etc.

Ces autres œuvres d'art sont mondialement connus et au milieu des années 20, il ouvre des galeries d'art à Paris et à New York.

En 1921, sollicité par les services du ministère de la guerre, Edgar Brandt reprend l'étude d'un matériel à tir courbe en utilisant l'effet pyrotechnique.



¹ Auparavant, les essais étaient effectués sur les plages du nord de la France, en particulier à Calais.

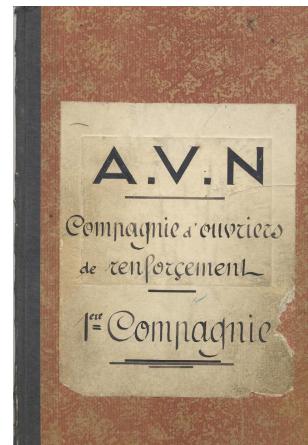


En 1936, Edgar Brandt formule une nouvelle demande pour implanter un atelier d'essais de moteurs à explosion, l'échappement se faisant «sans interposition d'un dispositif silencieux» et un dépôt de 6000 litres d'essence. L'enquête commodo incommodo, ouverte durant tout le mois de décembre 1936, recueille un avis très défavorable. Edgar Brandt n'obtient pas l'autorisation et le projet est abandonné.

En 1939, le ministre de l'armement prononce une réquisition de droits d'usage d'une superficie d'environ 88 hectares pour la construction d'un camp d'hébergement dans la forêt, à environ 1500 mètres des ateliers le long du chemin de la Madeleine. Le projet est important et devrait permettre l'hébergement d'un millier de personnes. Un camp pour les femmes qui ne verra jamais le jour et un camp pour les hommes dont une dizaine de bâtiments en dur est rapidement construite. Des négociations pour l'achat de terrains, appartenant à MM Heurteux et Badel et situés entre ce camp et les ateliers sont entreprises. Ce camp est destiné à accueillir deux compagnies d'ouvriers de renforcement. La première comporte 260 hommes et la seconde 275. La grande majorité des effectifs est constituée de manœuvres spécialisés et de manœuvres ordinaires mais beaucoup de professions sont présente au sein de ces compagnies destinées aux ateliers de Châtillon et de Vernon : contremaîtres, artificier, magasinier, comptable, garde de police, menuisier, chauffeur de générateurs, conducteur de véhicules et de tracteur, etc.

A l'arrivée de ces premiers ouvriers, le camp d'hébergement n'est pas terminé et les trois bâtiments du camp E, servant de cantine aux personnels des ateliers de chargement, accueilleront ces compagnies.

La déclaration de guerre arrêtera ces travaux de construction de ce camp. Dès juin 1940, l'armée allemande occupe le site et l'atelier de chargement de Vernon est considéré comme prise de guerre. A cette date, de nombreuses constructions sont encore en cours au sein du groupe B² de l'AVN où des ateliers pour des munitions de 20 et 25 mm sont terminés à 80% pour la première tranche et 40% pour la seconde.



Livre des ouvriers de renforcement pour les ateliers de Châtillon et de Vernon

² Après guerre, le LRBA conservera les dénominations et cette zone deviendra le groupe AB.

Quant au camp d'hébergement, sur les 65 bâtiments qui devaient constituer l'ensemble du groupe, seuls douze dortoirs sont achevés. L'avancement des autres constructions est la suivante :

- ♣ 9 dortoirs avancés de 70 à 90%
- ♣ 3 réfectoires avancés de 80 à 90 %
- ♣ 1 corps de garde et magasin avancés à 80 %
- ♣ 1 séchoir avancé à 90 %
- ♣ 3 postes de transformation avancés à 70 %
- ♣ 3 groupes de lavabos et WC è 60 à 80 %
- ♣ Surplus des bâtiments è 20 à 40 %
- ♣ La route d'accès è 50 %
- ♣ Canalisation eau potable è 90 % mais tout le réseau d'adduction d'eau potable, depuis les 2 puits à 110 et 40 mètres et délivrant 40 m³/heures en passant par les stations de pompage et les châteaux d'eau sont pratiquement achevés.

Le montant des travaux effectués s'élève à trois millions de francs environ.

Cette occupation allemande perturbe également les négociations d'acquisition des terrains. L'AVN est transféré au service des usines mécaniques de l'Etat au sein du ministère de la production industrielle. Le directeur de l'atelier installe alors une exploitation de charbon de bois dans la forêt et les personnels se reconvertisse. 60 tonnes de charbon de bois sont ainsi produites chaque trimestre et permettent d'approvisionner, en autre, le regroupement des coopératives, la direction du service des fabrications dans l'industrie et bien d'autres administrations parisiennes.

Fin 1943, les autorités allemandes (le Rüstungskommando de Rouen agissant par ordre du Sonder Beauftragte für insdustrielle Lieferungen beim Rüstungsund Beschaffungsstab Frankreich) "invite" le directeur de l'atelier à cesser immédiatement la fabrication de charbon de bois. Malgré les interventions du directeur, les allemands maintiennent cette décision, motivée par des considérations de défense passive. Sans charbon de bois, les services parisiens de la production industrielle se trouvent dans une gêne extrême. Le directeur demande alors l'intervention d'une haute autorité française auprès du Sonder Beauftragte pour obtenir une amélioration de la situation en se bornant à demander le droit de coupe suivant un plan autorisé par les autorités allemandes dans la partie comprenant le camp d'hébergement.

Ce camp d'hébergement n'intéresse pas les autorités allemandes qui occupent l'atelier de Vernon depuis juin 1940. Elles ont simplement enlevé deux baraqués démontables et semblent disposées à autoriser l'administration française à occuper ce camp.

En décembre 1941, le ministère de l'éducation et de la jeunesse adresse une demande d'acquisition (qui se transformera ensuite en demande de location) du camp

d'hébergement de Vernon au profit des délégations des groupements de jeunesse de Paris et de Normandie. Le secrétariat d'état à la production industrielle n'est pas

propriétaire des terrains et les négociations de rachats des terrains Heurteux et Badel n'ont toujours pas abouti. (L'expropriation ne sera prononcée qu'en 1944). Dans ces conditions, le secrétariat à la production industrielle ne peut donner suite à ce dossier.

PRÉFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'EURE PUBLICATIONS LÉGALES			
Expropriation de Terrains dans les Communes de VERNON et de BOIS-JÉROME			
Désignation des Communes	Cadastral, Section et Numéros	Noms, prénoms et domicile des propriétaires	Indemnité de dépossession
BOIS-JÉROME	Section B, n° 88 bis p.	Madame Veuve Louis HEURTEUX, née Adolphe-Céline MASSON, demeurant 9, rue du Docteur-Devigneveille, à Vernon.	319.000,00
VERNON	Section B, n° 304 p, 368 p, 369 p, 370, 371, 372, 373, 374, 375 p, 376 p, 377 p, 378 p, 379 p, 380 p, 386 bis p, 381 p, 382 bis p, 383 p, 395 p et 401 p,	M. HEURTEUX Blaise, 53, boulevard de Reuilly, Paris. M. HEURTEUX Maurice, Villa « Le Clos l'Abbé », Flins-sur-Seine (Seine-et-Oise).	

POUR EXTRAIT CONFORME, certifié par Nous, Préfet du Département de l'Eure.

Pour le Préfet.
Le Chef de Bataillon LEROY,
Chef du Génie, à Rouen, délégué.

Le réveil de Vernon du 10 février 1945

un courrier aux autorités allemandes de la "Rustungs inspection" situé à l'hôtel Astoria à Paris. Malgré l'accord des autorités allemandes avec quelques restrictions (courrier du 10 avril 1942), la situation ne se débloque pas. Elle se complique avec le projet d'implantation de la Société Niortaise de Construction Mécanique (SNCM) sur le site. Cette société dont le siège est situé 12 rue de Presbourg à Paris, prend possession de l'AVN le 1^{er} juin 1943, avec l'autorisation tacite du service de l'armement allemand et sans doute de certaines autorités françaises puisqu'en 1943, une décision ministérielle prononce la désaffection de l'atelier de Vernon en vue de son aliénation au profit de la société Niortaise de constructions mécaniques. Par le procès verbal du 2 août 43, le service des bâtiments de Rouen transfère l'AVN à l'administration des domaines qui les remet aussitôt à l'atelier de construction de Châtillon sous Bagneux (Direction des établissements Brandt).

Par le procès verbal du 10 décembre 43, le directeur de l'atelier de construction de Châtillon sous Bagneux (M. Chappel) déclare remettre à la direction des domaines l'Eure (représentée par M. Hareng, inspecteur principal) les terrains, bâtiments et installations de l'atelier de chargement de Vernon en vue de leur aliénation au profit de cette société Niortaise.

Les pourparlers engagés sous la pression des autorités d'occupation pour la cession des terrains à la SNCM qui depuis juin 1943 est implantée sur le site pour fabriquer des bagues de roulement se poursuivront mais resteront sans suite. Aucun inventaire ni état évaluatif ne seront effectués. Aucun ordre de réquisition de la préfecture ou de contrat passé avec les autorités allemandes n'ont été retrouvés Il

Le secrétariat à l'éducation s'adresse alors aux établissements Brandt de Châtillon en précisant qu'une acquisition directe des terrains est peu probable. Brandt demande au génie de Rouen de bien vouloir liquider le règlement des réquisitions des terrains privés et propose une occupation immédiate à "titre bénévole" par un groupe de jeunes.

L'armée allemande occupant l'AVN, Brandt adresse également

semble que cette société niortaise ait donc occupé de façon illégitime ce site de 1943 jusqu'à son bombardement en mai 1944.

Pendant ces années de guerre, le site de Vernon passe de main en main entre les établissements Brandt, le service des domaines, le secrétariat d'état à la production industrielle et une société s'installe sans aucune existence légale. Le camp d'hébergement fait toujours partie des transactions mais pose problème. En effet, le camp n'intéresse ni le ministère de la jeunesse (pour un achat) ni la société niortaise ni les allemands et seul et isolé au milieu de la forêt, il n'a aucune valeur pour l'Etat qui envisage en avril 1942 trois solutions :

1. Démolition des constructions, récupération éventuelle de la valeur des matériaux, levée de la réquisition, payement au propriétaire d'une indemnité d'occupation et d'une indemnité pour la remise en état des lieux.
2. Acquisition des terrains d'assiette par le département de la production industrielle en vue, soit d'une aliénation ultérieure, soit d'une cession à un autre département.
3. Pas d'acquisition par le département de la production industrielle mais cession du camp d'hébergement au département de l'éducation nationale, commissariat à la jeunesse, sous réserve de l'acquisition par ce département des terrains d'assiette du camp.

La seconde solution dont la dépense entraînée par l'acquisition est estimée à 600 000 francs, a les faveurs du secrétariat d'état à la production industrielle car "*elle conserverait à la disposition de l'économie générale du pays (besoins de l'Etat ou besoins de l'industrie privée) un camp d'hébergement qui sera d'une utilité marquée à l'utilisateur de l'atelier de Vernon*".

Dans ces conditions le secrétariat d'état à la production industrielle demande au ministre l'autorisation de poursuivre, par la voie amiable ou par celle de l'expropriation si cela est rendu nécessaire par les prétentions des propriétaires, l'acquisition des deux parcelles (88 hectares environ pour un coût de 600 000 francs). Le 22 avril 1942, le ministre donne son accord.

Fin 44, la direction générale des domaines ne reconnaîtra que le procès verbal du 2 août 43 et trouvera divers prétextes (absence de signature, non respect de la réglementation sur les montants financiers, etc.) pour invalider les actes visant le transfert des terrains et bâtiments à la SNCM.

Nous ne possédons que très peu d'informations sur cette société Niortaise et sur son rôle à Vernon pendant l'occupation. Installée sur le site et dans les carrières dès juin 1943 pour la fabrication de bagues de roulement, elle aménagera les locaux de l'AVN, construira de nouveaux bâtiments et importera de l'acier. Deux bombardements alliés (7 mai et 2 juin 1944) occasionneront d'importants dégâts. Ces bombardements semblent avoir été provoqués à la suite des renseignements fournis par un archéologue

anglais W. Wheeler, membre des services secrets anglais effectuant des fouilles sur le camp romain situé sur la colline voisine (occupée aujourd’hui par une antenne du 8^{ème} régiment de transmission).

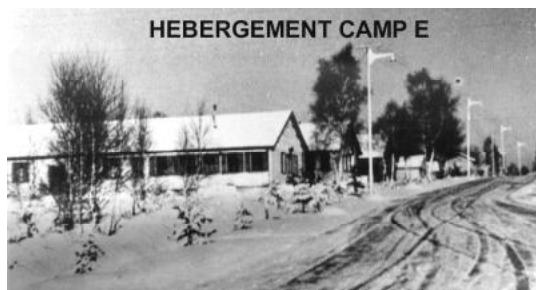
A noter que quelques années plus tard, le LRBA construira le socle en béton armé du point fixe N° 1 (PF1) avec les ferrailles récupérées de la société Niortaise !

Enfin, le 25 septembre 1945, l’ingénieur de 1^{ère} classe des travaux d’armement Vasde, directeur de l’atelier de construction de Châtillon et représentant le ministère de la production industrielle, fait remise de la totalité des terrains à l’administration des domaines représentée par monsieur Breguière, directeur des domaines de l’Eure. L’état dispose ainsi d’un vaste domaine disponible, à l’écart de Vernon, d’un accès facilement contrôlable (il n’existe à l’époque qu’une seule voie d’accès à ce plateau) et proche de Paris. Autant d’éléments qui contribueront à l’implantation du LRBA à Vernon.

17 mai 1946, le décret 46-1089 crée le laboratoire de recherches du service technique qui deviendra par l’instruction du 31 juillet 1946 le laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques (LRBA) et comprend outre la direction située à la caserne Sully à Saint Cloud,

- l’ancien établissement d’expériences techniques de Versailles
- l’atelier de chargement de Vernon (AVN)
- le laboratoire de Saint Louis sur le Rhin qui deviendra l’institut franco allemand de Saint Louis.

Du 4 au 6 décembre 1946, arrivent à Vernon en provenance de Fredrichschaffen, les premiers ingénieurs et techniciens allemands (~75) du groupe Maybach grand industriel allemand et fabricant, entre autres, de moteurs de chars. Les spécialistes des fusées (~70) de Peenemünde suivront quelques mois plus tard.



Des bâtiments provisoires, le camp E, sont construits à l’entrée du domaine militaire et hébergeront les techniciens allemands. Ils compléteront, après aménagement, les 3 bâtiments (E1, E2 et E3) construits en dur avant la guerre pour les compagnies de renforcement et servant de réfectoire aux employés de l’AVN.

Deux bâtiments (E8 et E9) en bois composés chacun de 19 chambres accueilleront les techniciens allemands «isolés» du groupe MAYBACH.

Quatre bâtiments (E4 à E7) accueilleront des familles complètes, un bâtiment complet étant réservé au professeur Karl Maybach qui n’arrivera à Vernon avec sa famille que le 29 septembre 1947.

Le confort de ces bâtiments laissent à désirer tout comme les conditions de travail au sein de l'entreprise. A son arrivée, Karl Maybach prend la défense de ses collaborateurs et oblige, selon lui, les autorités françaises à installer l'électricité et l'eau dans les ateliers et habitations.

Le camp d'hébergement commencé en 1939 pour les compagnies de renforcement et dont la guerre a arrêté les travaux sera aménagé pour accueillir les techniciens allemands. Plusieurs projets sont établis et finalement, le 2 mars 1948, le général Dupuy, directeur du LRBA (à Saint Cloud) donne son accord pour que la société Legendre d'Asnières aménage les 14 bâtiments achevés en

- 4 logements de 4 pièces,
- 24 logements de 3 pièces
- 12 logements de 2 pièces



Un bâtiment (HJ 9) sera aménagé pour une cantine avec adjonction de petits magasins d'approvisionnement. Le bâtiment HJ 1 comportera le logement du gardien (Monsieur Legendre occupera cette fonction) et du cantinier ainsi qu'un dépôt de vivres. Enfin deux bâtiments (HJ 3 et HJ 15) serviront de lavoir, de buanderie, de séchoir et de débarras pour les occupants des logements. Des crédits sont débloqués pourachever l'équipement intérieur de ces logements et les 40 logements seront très vite occupés par les Allemands qui très rapidement baptiseront cette cité buschdorf, le village de la forêt.

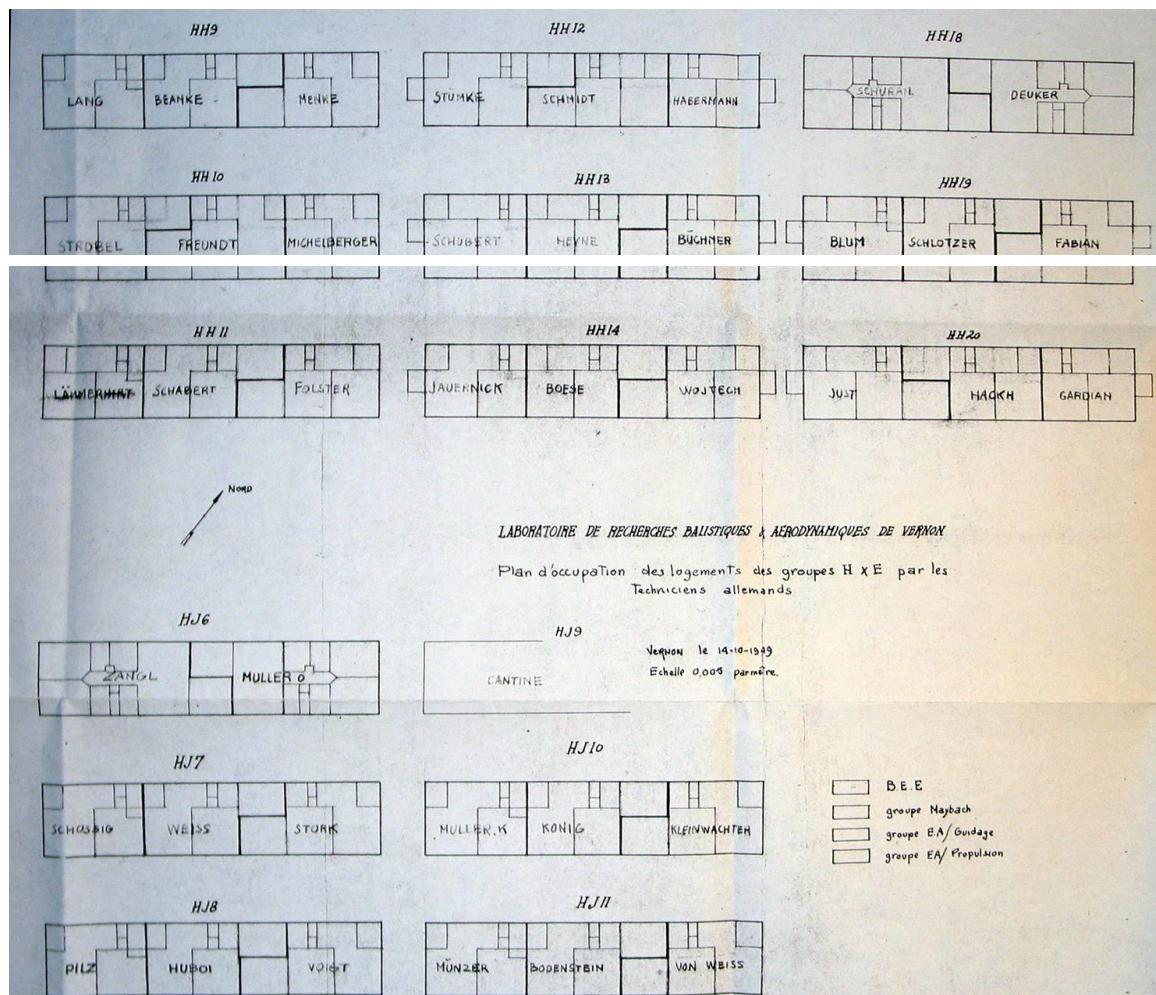
Les 30 millions de francs nécessaires pourachever l'aménagement des logements sont rapidement engagés. Le 15 décembre 1949, les 40 logements sont tous occupés par les techniciens allemands.

Si l'hébergement des techniciens allemands est résolu, par contre, celui des personnels français qui arrivent par mutation des autres établissements de la DEFA³ posent, comme prévu, problème. Le LRBA, la ville de Vernon et l'Urbanisme proposent le château des Tourelles qui moyennant quelques réparations, pourrait constituer un centre d'hébergement avec 6 logements de familles et 10 logements de célibataires ou ménages sans enfant. En raison de l'urgence, le LRBA suggère une location avec promesse de vente et demande au ministre une dérogation pour cette

³ Direction des Etudes et Fabrications d'Armement dont dépend le LRBA

location. A priori, cette dérogation ne sera pas acceptée et après plusieurs années de négociation, le projet de rachat du château des Tourelles sera abandonné en 1955.

En effet, déjà en août 1948, la question de l'hébergement des personnels français, l'arrivée possible des 12 techniciens allemands du bureau d'Emmendingen⁴ accompagnés de leur famille et le transfert éventuel de quelques techniciens de Saint Louis, avaient amené le LRBA à prévoir 139 logements à la Madeleine, 10 au camp E et 65 en zone résidentielle. Cependant, les incertitudes sur la durée du séjour à Vernon du groupe Maybach et donc sur l'opportunité de faire venir leur famille avaient entraîné en novembre 1948 une révision à la baisse du projet LRBA : 70 logements à la Madeleine et 30, essentiellement sous forme d'immeuble de 10 ou 22 habitations, en zone résidentielle.



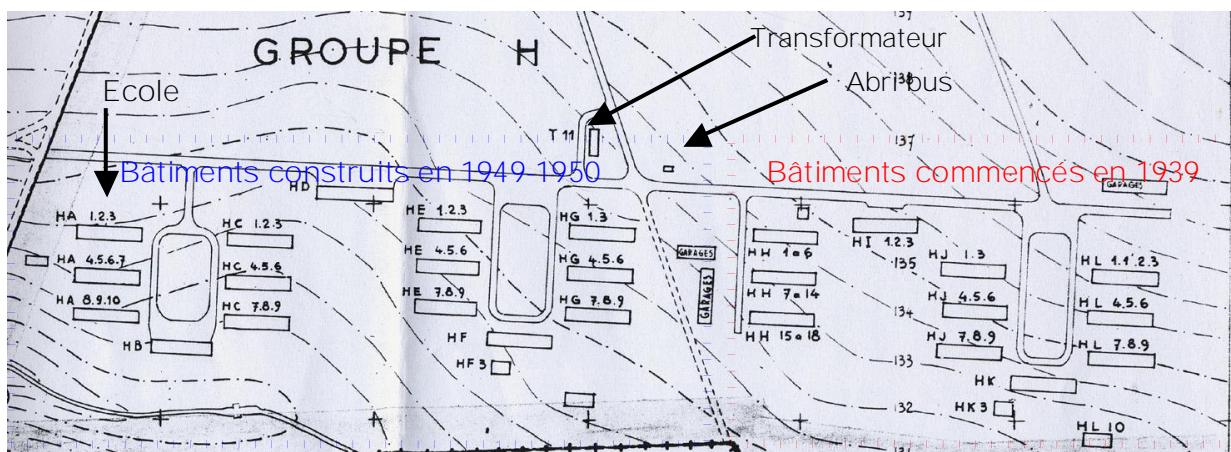
Occupation de la cité de la Madeleine par les techniciens allemands – fin 1949

⁴ Emmendingen, petite ville de la forêt noire où furent rassemblés les spécialistes allemands de l'aérodynamique avant leur éventuel transfert en France. C'est là que sera définie la future soufflerie C4 du LRBA.

Cependant, dès la fin de 1948, l'ingénieur militaire en chef Sorlet, directeur de l'annexe de Vernon, fait part de la reprise des négociations pour l'achat du domaine des Tourelles à Vernon et de son analyse sur la question des logements. Pour lui, «*il convient de ne donner à l'hébergement «H» que le développement strictement minimum*. Les conditions de vie dans ces logements, nécessaires 2 ans plus tôt, ne sont plus acceptées par les personnels français, ni même par les personnels allemands destinés à s'y fixer définitivement. La plupart des Allemands retourneront chez eux. Seuls quelques uns se fixeront à Vernon et s'agissant d'ingénieurs, se créeront des conditions matérielles d'existences normales. «La clientèle française de l'hébergement se réduira à quelques agents aux ressources très modestes, séduits par le braconnage et la modicité des loyers».

Pour le directeur de l'annexe de Vernon, la solution réside dans la construction d'une zone pavillonnaire pour tous avec des maisons individuelles et éventuellement des immeubles en corniche, un sentier permettant de se rendre facilement à pied à Vernonnet.

Le programme de 70 logements sera néanmoins réalisé en 49-50 pour compléter cette cité. Dès 1950, plus de 22 bâtiments d'habitation, des lavoirs, des séchoirs, des remises et des garages seront construits et les personnels français s'installent au côté



La cité de la Madeleine ou l'hébergement des allemands. .

En octobre 1951, une école primaire ouvre dans un bâtiment de la cité. 72 foyers représentant 235 personnes habitent alors ce "village au milieu de la forêt" construit sur Vernon et Bois Jérôme. A partir de 1953, tous les bâtiments de la Cité de la Madeleine à usage d'habitation ou industriel sont pris en compte par le LRBA au titre des immobilisations.

En 1954, un échange de terrain entre les deux communes permet de rassembler l'ensemble des habitations sur la ville de Vernon. 27 foyers soient 89 habitants changent d'adresse par un simple échange de terrains entre Bois Jérôme et Vernon.

Josiane, arrivée à l'âge de 4 ans, habitera 10 ans dans cette cité. 40 ans, plus tard, elle se souvient très bien de cette cité composée de groupes de bâtiments longilignes, séparés par des places circulaires, des bosquets ou des terrains vagues.

«Chacun de ces bâtiments était divisé en plusieurs logements, la plupart du temps trois de 2 ou 3 pièces, mais aussi 2 logements quand les familles étaient très nombreuses.

Les rangées de bâtiments étaient reliées entre elles par des pistes composées de dalles de ciment carrées.

La Cité se trouvait en pleine forêt. D'un côté, un chemin forestier qu'empruntait souvent Heinz Bringer⁵ conduisait à l'établissement. De l'autre côté, deux chemins menaient à Bois-Jérôme ; l'allée des Sapins qui aboutissait un peu avant l'entrée du village et un autre qui partant du milieu de la cité aboutissait dans Bois-Jérôme.

Un autre chemin, « le chemin blanc », tout de craie, partait à hauteur de l'école environ et aboutissait près du Camp E».

Entre la forêt et les habitations , une route sur toute la longueur et deux autres, perpendiculaires et en sens unique. Elles rejoignaient le chemin de Sainte Lorette qui mène de Vernon à Heubécourt et constituaient le trajet quotidien des cars. Au milieu, un arrêt des cars avec sa cabane blanche où un jour fut installé un téléphone public.

Josiane se souvient avoir habité tout d'abord au HC 5 puis au départ de la famille Boucheny pour Vernon, au HC 4, dont on disait qu'il avait, aux débuts du LRBA, servi de temple protestant.

Les logements n'étaient pas très grands, le sol de pierres noires qu'on recouvrait de linoléum, des fenêtres aux volets de bois, les pièces en enfilade, les unes derrière les autres. Pas d'eau chaude courante, deux poêles pour un chauffage au charbon pour certains, au fuel pour d'autres. Dans la cuisine, une grosse cuisinière qui ne fonctionnait que l'hiver et qu'un réchaud à gaz remplaçait pendant l'été.



Scène de la vie quotidienne à l'hébergement



Scène de la vie quotidienne à l'hébergement

⁵ Heinz Bringer, spécialiste de la propulsion, il sera, quelques années plus tard, le père du moteur VIKING du programme Ariane

Devant ces habitations, assez de place pour que chacun se transforme le soir ou le week end en jardinier. Des fleurs partout, des arbres, des buissons. Josiane se souvient «des roses de l'été, les narcisses et tulipes au printemps, des dahlias partout, des hortensias souvent, les superbes lys royaux de la famille Espect, chez nous le

cerisier qui, greffé, donnait deux sortes de cerises.

Certains, qui habitaient dans les rangées donnant directement sur la forêt, cultivaient quelques légumes et élevaient même poules et lapins.

Il y avait aussi, à l'autre bout de la Cité, des lavoirs encore en service et un bâtiment divisé en petites cases qui servait de cellier, très utile car les maisons n'avaient ni cave ni grenier».



Scène de la vie quotidienne à l'hébergement

compte de difficultés à cause de la nationalité. Nous sommes arrivés au LRBA en 1953, le jour du couronnement de la reine d'Angleterre. J'allais avoir 4 ans, c'est devenu pour moi absolument normal d'avoir des voisins et petits camarades allemands. Leurs parents parlaient allemand entre eux, ils parlaient français avec un accent, ils mangeaient des gâteaux à la crème que nous ne connaissions pas dans nos familles et ils fêtaient les anniversaires des enfants avec beaucoup de jeux. J'y ai souvent été invitée et je trouvais cela fantastique.»

«Le jeudi et pendant les vacances, nous avions la forêt pour jouer : construction de cabanes avec murs de fougères (qui poussaient abondamment et avec lesquelles on se coupait vite, et c'était très douloureux !), ascension dans les arbres bien que défendu par les parents, cueillette de fleurs (anémones, violettes, jacinthes et tellement de muguet, genêts), cueillette de fraises des bois et surtout de mûres. On en faisait des plats pour nos poupées dans nos dînettes. Quand les chemins autour des

Mais la principale caractéristique de cette cité, c'était les enfants. Beaucoup d'enfants en pleine nature pour jouer le jeudi et pendant les vacances, beaucoup dans le car qui les menait à l'école.

Josiane se souvient très bien des premières années de son enfance au LRBA dans cette cité. «Nous vivions ensemble, Français et Allemands. Bien plus tard, j'ai entendu parler de difficultés au début entre les deux communautés. Mais jamais, enfant, je ne me suis rendue



Les années 55/56 à la Madeleine

places furent bitumés, cela nous fit des pistes idéales pour faire du patin à roulettes. Les autres jeux : poupée et landaus, les 4 coins autour du transformateur, marelles (les pistes aux dalles carrées étaient prédestinées), balle au prisonnier et corde à sauter».



Ecole de La Madeleine avec M^e Arrondeau

dernière villa avant la forêt. La maîtresse se nommait Mme Flon et elle était aidée de Mme Leseigneur. Je me souviens des séances de modelage avec de la glaise et aussi d'avoir entendu «Pierre et le Loup» pour la première fois sur disque et tourne-disques.

J'étais assise à côté de Wolfgang et j'étais fascinée par ses culottes de cuir !

Ensuite nous passions au cours préparatoire et un an plus tard au cours élémentaire chez Melle Arrondeau. Ces deux classes avaient lieu à l'école de la Cité de la Madeleine.

Le bâtiment scolaire était une partie d'un de ces bâtiments longilignes, la maîtresse habitait l'appartement juste à côté. C'était le bâtiment près de la forêt au fond de la Cité, pas loin de chez nous, devant, la cour de récréation et son préau. Les deux classes fonctionnaient parallèlement. Un grand tableau noir au mur, un autre sur le côté et Melle Arrondeau, réputée

Mais la vie de enfants, c'était d'abord l'école et dès octobre 1951, une école ouvre dans un des bâtiments. Là encore, Josiane se souvient : «Je suis allée, comme les autres enfants de mon âge, à l'école maternelle qui se trouvait «aux villas», comme on disait.

L'école maternelle se trouvait dans une des villas d'une allée qui s'en allait vers la forêt, il me semble que c'était la

Distribution des Prix et Fête des Enfants

Le samedi 29 juin, à 14 h. 15, à l'Ecole de l'Hébergement, a eu lieu la distribution des prix des deux classes du Plateau, en présence de nombreux parents d'élèves.

M. le Maire de Vernon, M. l'Ingénieur en Chef Girardin, M. l'Ingénieur en Chef Montargès, honoraient de leur présence cette petite fête et la présidaient.

Après une courte allocution de M. le Maire de Vernon qui félicita et encouragea les lauréats, ceux-ci chantèrent et mimèrent quelques jolies chansons enfantines.

Puis, aux applaudissements de l'assistance, ce fut la distribution des récompenses, bien méritées par une année de sagesse et de travail soutenu. Chaque enfant reçut un ou plusieurs jolis livres. L'attribution du livre « Les Animaux du Zoo » offert personnellement par M. le Maire, donna lieu à une compétition serrée entre les quatre prix d'excellence de la classe de l'Hébergement (cours élémentaire, 1^{re} année ou 10^e). Il fut attribué à la plus jeune au seul bénéfice de l'âge.

Les institutrices, les parents et les enfants remercient la ville de Vernon qui, par la subvention habituelle, a permis l'achat des livres de prix de l'école maternelle et des quatre prix d'excellence de la classe primaire.

Le dimanche précédent, l'Ecole de l'Hébergement avait organisé, au profit de la distribution des prix, une fête enfantine, dont le succès financier a permis d'acheter à chaque élève de beaux livres. Il y eut le samedi soir une retraite aux flambeaux impressionnante et un vrai feu de joie ! Le dimanche après-midi, après un défilé fleuri dans la rue de l'Hébergement, les enfants chantèrent sur la scène, rirent au cinéma, jouèrent à quelques jeux d'adresse avec beaucoup de plaisir.



Samedi et dimanche, M. l'Ingénieur en Chef Girardin et Mme, M. l'Ingénieur en Chef Montargès et Mme, M. l'Ingénieur en Chef Tesson et Mme, honorèrent la fête de leur présence. L'assistance de parents et d'amis fut importante et généreuse.

A l'occasion de cette fête, Mlle Arrondeau remercia très vivement en son nom et au nom de ses élèves, tous ceux dont le concours a permis le succès de cette manifestation, la Direction de l'Etablissement qui a mis tous les moyens matériels à notre disposition, M. Dufour qui nous a dispensé sa compétence et son temps, M. Bougart et les ouvriers qui ont travaillé pour l'installation, les parents et les amis qui nous ont aidé, soit par de petits cadeaux soit par leur concours personnel.

Mlle ARRONDEAU.

La joyeuse attention des petits ... et des grands à la fête des enfants, organisée le 23 juin, à l'Ecole primaire de l'Hébergement

Distribution des prix - 23 juin 1957

assez sévère, devant nous. Je me souviens cependant de rires dans la classe, d'avoir été souvent envoyée chercher l'heure exacte à la maison quand la montre de la maîtresse était arrêtée (nous habitions au plus près) et aussi des coups de règle sur les doigts quand j'écrivais de la main gauche, c'est elle qui a fait de moi une demi-gauchère.



Distribution des prix

direct. Josiane se rappelle et fait une description réaliste de toutes ces activités vue par des enfants d'une dizaine d'années.

«Généralement les papas travaillaient à l'usine et les mamans s'occupaient de la maison et des enfants. Des papas, on savait qu'ils travaillaient pour les fusées et les moteurs. La signification de LRBA, Laboratoire de Recherches Balistiques et Aérodynamiques, c'était du chinois, nous disions : Lieu de Repos Bien Aménagé !

Les contacts avec leur travail était du domaine acoustique : le ronflement des essais, c'est quelque chose qu'on n'oublie pas, ça nous surprétait pendant nos jeux, on disait : ah ! un essai et on attendait la fin. Parfois accompagnée d'un nuage rouge.

Je me souviens aussi d'avoir vu grandir, tout au moins tant que le site en était accessible, le nouveau point fixe qui se trouvait pas loin d'un château d'eau et pour lequel beaucoup d'arbres avaient été coupés. Nous allions nous y promener le soir, les plaques de métal très épaisses qui se trouvaient là m'avaient fait grande impression.

Un jour d'opération portes ouvertes, j'ai vu aussi un des premiers rayons laser et les maquettes de Véronique⁶ et Coralie⁷».

Quant à la vie dans cette cité isolée de tout, elle s'est très vite organisée.



Carnaval à l'hébergement

⁶ Programme de fusée sonde ayant débuté en 1949 au LRBA. Plusieurs versions seront réalisées et la 83^{ème} et dernière véronique sera tirée depuis Kourou en avril 1973

⁷ Deuxième étage du lanceur européen Europa réalisé par le LRBA

«Vernon était accessible par car, à pied aussi bien sûr, mais c'était assez loin et le retour était pénible car la côte était dure ! Un service de cars fonctionnait régulièrement pour que les habitants puissent descendre en ville. Il y avait aussi un service spécial pour les écoliers avec un gardien dans le car.

Un magasin Coop était installé à la Cité, c'était le seul magasin. On pouvait s'y procurer toute l'épicerie. Des commerçants passaient tous les jours en camionnette : le laitier, le boulanger, le boucher.

Les mamans allaient chercher le lait à la camionnette avec leurs casseroles et on le mettait tout de suite à bouillir afin qu'il ne tourne pas.

Le boulanger apportait pain, baguettes et viennoiseries, le dimanche, il faisait aussi une tournée spéciale pour les gâteaux.

Au début de mon temps à la Cité, c'était un commis boucher qui passait à mobylette, on l'appelait Coco et je n'ai jamais su son vrai nom. Plus tard, c'était une femme qui apportait la viande, elle venait en voiture.



Le charbonnier passait aussi : notre chien Poum le haïssait très fort et lui aboyait après !

Le facteur montait tous les jours à vélo, il apportait et emportait le courrier, il vendait des timbres et payait les mandats.

Il y avait aussi l'infirmière Mme Gaudry qui venait faire des piqûres et qui a été remplacée par Mme Lemaître.

Aussi loin que je me souvienne, j'ai gardé l'impression d'une vie paisible et d'une bonne entente et entraide.

Quelques incidents bien sûr se sont imprimés dans ma mémoire : le vol de fuel chez monsieur Cordin qui jurait dans un langage châtié qu'il allait installer un piège à loups, des rumeurs d'espionnage, quelques mésententes entre voisins, une vipère tuée par le père d'Anne-Marie Gross et qui, coupée en trois par une bêche, se tordait encore longtemps après, le jour où je suis tombée à la renverse dans une fourmilière, un assaut de peur quand



De gauche à droite : x-Bernard BAUR-René MADEC-x-x Jacky MOISE-Gérald PINET-x-MORY-VIANES-BUHL-Patrick BAYER-Jean Noël LAUQUE-Denis GARNIER-Denis LEROY

quelqu'un prétendait avoir vu des sangliers près des maisons.

Nous avons quitté la Cité de la Madeleine quand j'avais 14 ans, c'est donc 10 ans que j'y ai passés, je peux aujourd'hui le dire, 10 années heureuses».

Fin 1969, devant l'opposition des élus locaux et les résultats de l'enquête d'utilité publique, les projets d'acquisition par l'armée de terrains d'entraînement pour la garnison⁸ de Vernon à Courcelles sur Seine, Bouafles ou Port Mort sont abandonnés.

Le 3 décembre 1969, dans une note du ministre de la défense nationale, Michel Debré, il est demandé au LRBA de mettre à disposition du 3^{ème} RAMA de Vernon, un terrain d'environ 100 hectares.

Cette note demande également d'étudier un éventuel déplacement des logements de la cité de la Madeleine pour "une emprise mieux constituée" au profit du régiment d'artillerie. Les crédits réservés pour l'acquisition de terrains pouvant être utilisés pour cette opération. Mais dès octobre 1970, la direction du LRBA annonce que l'éventuel transfert des logements prévu au 6^{ème} plan est reporté à "une époque non déterminée".

69 logements répartis dans les 22 bâtiments sont alors occupés par les personnels.

Le 17 mars 1971, une convention LRBA/Génie d'Amiens est signée et le LRBA met à disposition du 3^{ème} RAMA 95ha 25a 57ca répartis en 5 zones. La cité de la Madeleine et le terrain la reliant à la route de la Queue d'Haye ne font pas partie de cette convention.

En octobre 1971, la restructuration du LRBA avec la création de la SEP Vernon et les activités de cette nouvelle société dans le cadre du développement de gros propulseurs, notamment pour EUROPA III⁹, entraînent la construction de nouveaux bancs d'essais (point fixe). Le ministre de la défense nationale confirme dans sa note du 18 avril 1972 que les opérations engagées par la SEP sont fondamentales et demande une nouvelle définition des terrains alloués au 3^{ème} RAMA. Le 30 octobre 72 est signée une nouvelle convention pour 91ha 91a répartis en 5 zones entourant cette fois complètement la cité de la Madeleine. Les exercices de combat et la circulation des chars autour de la cité feront le bonheur des enfants (mais pas des parents !).



⁸ Le 3^{ème} Régiment d'Artillerie de MArine occupe à cette époque la caserne Fieschi à Vernon.

⁹ Le lanceur Europa III se compose d'un premier étage anglais (Blue Streak), d'un second français (CORALIE développé par le LRBA puis la SEP après 1971) et d'un troisième allemand (ASTRIS)

Le LRBA semble abandonner l'éventualité d'un déménagement de la cité de la Madeleine et le 25 octobre 72, la direction annonce aux personnels que d'importants travaux de remise à niveau, notamment au niveau de l'alimentation en eau, seront entrepris dans les logements.

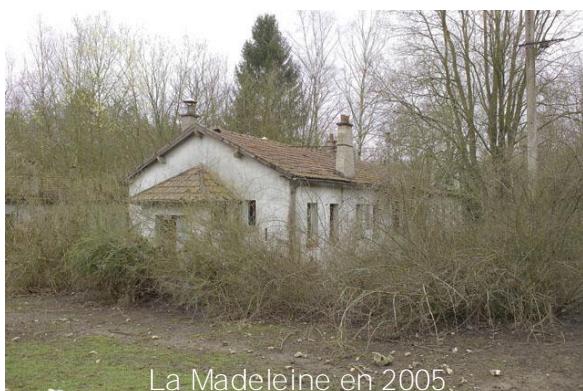
Cependant, l'isolement de cette cité au milieu de la forêt entraîne des frais de plus en plus important pour l'établissement : travaux d'entretien des réseaux et de la voirie, ligne de transport des personnels, école primaire, etc. La diminution des effectifs consécutive à la création de la SEP entraîne le LRBA à revoir sa politique d'hébergement. Dès septembre 1975, la direction en fait part aux locataires; «Dans le cadre d'une libération progressive, dénuée de tout caractère impératif, de la cité de la Madeleine, il a été envisagé la possibilité d'opérer un regroupement de certains locataires logés dans les bâtiments HL et HJ vers les bâtiments HA – HC - HE» Outre l'effort d'entretien que le LRBA portera sur une zone plus réduite, ce regroupement sera bénéfique en évitant le sentiment d'isolement et de solitude dans cette cité.

Les logements de la Madeleine ne sont plus ré attribués lors du départ des locataires et mi 1977 cinq bâtiments, vides de tout locataires sont déclassés. Ils seront sortis des compte LRBA et détruits en 1978. Avant cette destruction, le LRBA propose aux personnels intéressés de racheter les matériaux et appareillages de ces logements. Un tarif est établi et le montant des cessions est reversé aux œuvres sociales de l'établissement ;

Ø Porte extérieure avec huisserie	è 100 francs
Ø Porte intérieure	è 75 francs
Ø Lavabo avec robinetterie	è 75 francs etc.

Fin 79, seuls 29 logements restent occupés et dans un bilan adressé à la DTEn¹⁰, le LRBA fait part des problèmes et de l'importance des frais occasionnés par les

réseaux de la cité de la Madeleine. Si une demande de rachat des logements par leur locataires ne rencontre pas d'opposition importante, il est montré que les travaux nécessaires à l'entretien de cette cité sont trop importants et ne pourraient pas être supportés par les propriétaires. Le LRBA poursuit sa politique de libération de cette cité et fin 1982, la DEN autorise le LRBA à déroger à la convention SEP/LRBA afin d'entreprendre une procédure de



La Madeleine en 2005

déclassement de l'ensemble de la cité de la Madeleine. Septembre 1982 verra la dernière rentrée scolaire de 12 élèves au cours préparatoire et l'école primaire sera transférée près du LRBA en septembre 83.

Le dernier locataire quitte La Madeleine en mars 1984 et le 1^{er} mai 1984, tous les bâtiments sont vides.

¹⁰ Direction Technique des Engins dont dépend le LRBA

Le 25 septembre 1985, une convention LRBA/génie Amiens met à disposition de l'armée de terre, l'ex cité de la Madeleine. Pendant plusieurs années, l'armée de terre s'entraînera au combat urbain dans cette cité. Progressivement, la disparition des régiments entraîne une baisse de fréquentation de cette zone et en 1991, la société de

vrier 1992, le LRBA propose de résilier la de la Madeleine devient le domaine des



En mai 1996, à l'occasion des 50 ans de l'établissement, un groupe d'ingénieurs et de techniciens allemands visite avec beaucoup de nostalgie les restes de cette cité qui les avait hébergé à leur arrivée en France et qu'ils avaient surnommée buschdorf.



Epilogue

Quelques archives, mais aussi les témoignages d'anciens de la Madeleine ont permis d'écrire ces quelques lignes sur cette cité de Vernon que peu de vernois d'aujourd'hui connaisse.

Je tiens à remercier ceux qui n'ont fait part de leurs souvenirs et tout particulièrement madame Josiane Brix pour ses témoignages et la précision de ses souvenirs. Après avoir vécu sa jeunesse au milieu des jeunes allemands, elle vit depuis une trentaine d'année en Allemagne.



Jean Noël Lauqué, un autre enfant de la cité de la Madeleine, qui conserve de sa jeunesse au milieu de la forêt de Vernon d'excellents souvenirs, beaucoup d'anecdote et de nombreuses photos.



